



FLASH D'INFORMATIONS FEDINOISES

OCTOBRE 2007

1. ENQUETE PUBLIQUE

L'avis d'ouverture d'une enquête publique ainsi que l'arrêté portant ouverture d'une enquête publique relative au projet d'institution d'une Zone d'Exploitation et de réaménagement coordonnées des carrières (ZERC) n° 2 du **01.09.2007 au 31.10.2007** sont affichés en Mairie.

Les pièces du dossier d'enquête publique ainsi qu'un registre d'enquête sont déposés à la Préfecture de Strasbourg, à la Sous-Préfecture de Sélestat-Erstein du **01.09 au 31.10.2007** ainsi qu'à la mairie, afin que chacun puisse en prendre connaissance pendant les heures d'ouvertures des bureaux et consigner éventuellement des observations sur le registre ou les adresser par écrit à la commission, au siège de l'enquête. Le siège de l'enquête est fixé à la Préfecture du Bas-Rhin à Strasbourg.

2. DECLARATION ANNUELLE DE PIEGEAGE

La déclaration est affichée en Mairie jusqu'au 30 juin 2008 inclus.

3. CIAS : 10^{ème} anniversaire du thé dansant

A l'heure du thé dansant, tout n'est qu'enthousiasme, joie et convivialité pour nos aînés !

Le CIAS a le plaisir de vous inviter à son 10^{ème} thé dansant qui aura lieu :

Mercredi 31 octobre 2007 à 14h au Centre Culturel de Mundolsheim.

Denis & Nathalie SEMBACH vous enthousiasmeront cette fois encore.

Pour leur part, le Club de l'Amitié et l'Espace Jeunes de Mundolsheim sont déjà prêts à vous accueillir nombreux et à vous servir pâtisseries et boissons.

Le déplacement à Mundolsheim sera organisé gratuitement pour les communes de Lampertheim, Vendenheim et Eckwersheim.

Attention l'inscription au transport est obligatoire avant le 26 octobre 2007 auprès de Sultan

KARA au 03 88 20 01 70.

Le minibus ne desservira pas les communes où il n'y a pas de personnes inscrites. **Entrée 4€.**

4 - A L'OCCASION DE LA TOUSSAINT LE 1^{er} novembre 2007

Les bureaux de la mairie seront fermés :

Le vendredi 2 novembre 2007 la journée

5 – CONSULTATIONS JURIDIQUES

Les consultations juridiques ont lieu de **14 h à 15 h, le 1^{er} et le 3^{ème} Vendredi du mois.**

Les prochaines se tiendront le **19 octobre et le 16 novembre 2007.**

6 – NOUVEAUX FEDINOIS

Pensez à vous faire inscrire sur la liste électorale avant le 31 décembre 2007.

7 – COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

Attention !! Les collectes sont reportées au **samedi 3 novembre 2007.**

8 – COLLECTE SELECTIVE DES DECHETS

DECHETTERIE MOBILE

La déchetterie mobile, réservée uniquement aux particuliers, est ouverte à côté du **Stade Waldeck** à Vendenheim, le :

Lundi 22 octobre 2007 de 11 h à 19 h

Gravats, déchets verts, métaux, huiles et autres piles sont à déposer dans des bennes spécifiques qui, mises en place le matin, sont retirées le soir. **La prochaine aura lieu le mercredi 21 novembre 2007.**

Nous rappelons que la déchetterie fixe à laquelle Vendenheim est rattachée se situe à La Wantzenau, rue Georges Cuvier - Z.A. (Horaires d'ouverture : Les lundis, mercredis et samedis de 8h à 19h - Fermetures exceptionnelles les jours fériés: 1^{er} janvier, 1^{er} mai, 1^{er} novembre, 25 et 26 décembre)

DECHETTERIE MOBILE VEGETAUX

La déchetterie mobile des végétaux est ouverte à côté du **Stade Waldeck** à Vendenheim, le :

Mercredi 10 octobre 2007 de 14 h à 19 h

Sont acceptés tailles de haies, branchages ne dépassant pas 1,5 m, fagots liés uniquement avec des fibres naturelles, tontes de pelouses, plantes, feuilles et fleurs fanées, rondins ne dépassant pas 30 kg, petites souches exemptes de cailloux.

DECHETTERIE VERTE COMMUNALE

La déchetterie communale est ouverte les samedis de 13 h à 17 h, à côté du Stade Waldeck.

9 – APPEL DE PREPARATION A LA DEFENSE

Dès 16 ans, faites-vous recenser

Les jeunes gens nés entre le **1^{er} octobre et le 31 décembre 1991** (16 ans révolus) sont priés de se faire inscrire pour le recensement militaire (obligatoire) à la Mairie avant le **31 décembre 2007**, sur présentation du livret de famille et de la Carte Nationale d'Identité.

L'attestation de recensement est nécessaire pour se présenter à un concours ou examen soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, BAC....)

10 – CHIENS DANGEREUX

Suite à de récents événements impliquant des chiens, nous vous rappelons les principales règles qui s'appliquent aux chiens dangereux. Ceux-ci sont classés en 2 catégories :

* **La 1^{ère} catégorie (chiens d'attaque) comporte :**

- Pit-bull - Boerbull

* **La 2^{ème} catégorie (chiens de garde et de défense) comporte :**

- Staffordshire Bull Terrier - American Staffordshire Terrier - Rottweiler - Tosa-inu

De plus, ne peuvent détenir ces chiens : les personnes de moins de 18 ans, les majeurs en tutelle, les personnes condamnées pour crime ou violence, les personnes auxquelles le Maire a retiré la propriété ou la garde d'un chien parce qu'il présentait un danger pour les personnes ou les animaux domestiques.

Par ailleurs, les chiens de ces deux catégories doivent être :

- déclarés en Mairie (le propriétaire doit pouvoir justifier de l'identité du chien, de ses vaccinations et d'une assurance responsabilité civile **précisant la race du chien**)
- muselés et tenus en laisse par une personne majeure.
- **stérilisés uniquement pour les chiens appartenant à la 1^{ère} catégorie**

De récentes lois ont durci cette réglementation en donnant aux Maires des pouvoirs supplémentaires.

11 – FEDERATION NATIONALE DES FILS DES MORTS POUR LA FRANCE

Une conférence d'informations de l'association « les fils des tués » aux Pupilles de la Nation et Orphelins de Guerre de la commune de Vendenheim et celles environnantes aura lieu :

Jeudi 18 octobre 2007 à 14 h 00

A l'auditorium de l'Espace Culturel - 14 rue Jean Holweg de Vendenheim

12 – CHANGEMENT DE FREQUENCE – France 5 / ARTE

L'arrivée de la Télévision numérique terrestre (TNT) dans la région de Strasbourg va occasionner une modification de la réception de la chaîne qui partage le même canal analogique. Ce changement va intervenir à partir du **25.10.2007** et concernera **100 communes dans le Bas-Rhin, dont la nôtre.**

Le 24 octobre prochain, les téléspectateurs qui captent France5 / Arte sur l'émetteur de Strasbourg Port du Rhin vont devoir migrer du canal 46 vers le 64.

En outre, une assistance téléphonique sera mise en place pour pallier toute difficulté en appelant :

08 11 90 00 52 (prix d'un appel local)

13 – STRASBOURG HORIZONS RHENANS - 2013

Soutenez la candidature de Strasbourg Capitale Européenne de la Culture pour l'année 2013. Des bulletins de soutien sont à remplir en Mairie ou directement sur le site www.strasbourg-2013.eu

Le Maire
H. BRONNER